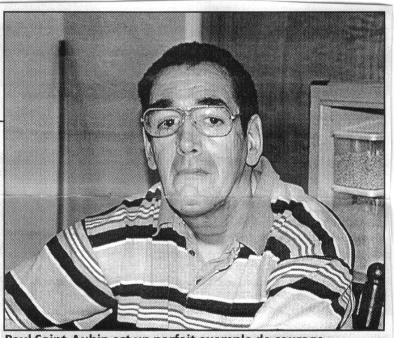
Sain d'esprit placé en psychiatrie pendant 18 année

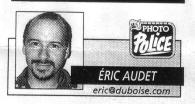
# Lobotomisé et bourré de médicaments expérimentaux

«Ma vie est gâchée à tout jamais. Depuis ma naissance. On a profité de ma vulnérabilité pour faire de moi un légume.» Ces paroles sont celles de Paul Saint-Aubin, âgé de 48 ans, qui a vécu les 35 premières années de son existence en institution après avoir été illégalement déclaré «débile profond».



Paul Saint-Aubin est un parfait exemple de courage

### **JOLIETTE**



Il a carrément été oublié par la société pendant plus de 18 années consécutives, placé en psychiatrie et victime des pires atrocités que peut subir un être humain.

À maintes reprises, il a été lobotomisé, subi des électrochocs, agressé sexuellement et sodomisé par des gardiens sous les yeux de religieuses, après avoir été immobilisé dans camisole de force, battu, forcé à prendre des médicaments, dont certains prescrits à des fins expérimentales.

Aujourd'hui, malgré des séquelles évidentes, Paul Saint-Aubin respire néanmoins la joie de vivre grâce, entre autres, à son ami et ange gardien, Rodrigue Vienneau.

Cependant, il en veut toujours à certains membres du clergé, à l'État ainsi qu'à la médecine pour avoir fait de lui un véritable zombie pendant trois décennies.

### **FAUSSE IDENTITÉ**

Dès sa naissance (19 mars

1952) au 30 janvier 1957, Paul Saint-Aubin a vécu, à l'instar de milliers d'enfants issus d'une mère monoparentale, à la crèche Miséricorde, à Montréal.

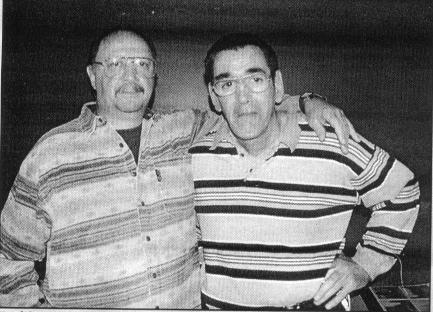
Avant son baptême, les religieuses (Soeurs Grises) prennent l'initiative de modifier sa véritable identité en Joseph Paul Forand afin d'empêcher sa mère (Irène Saint-Aubin), originaire de la réserve amérindienne Wôlinak, près de Trois-Rivières, de retrouver son fils.

À l'époque, il est important de préciser que l'Église avait plus de facilité à faire adopter un enfant blanc et catholique

> que toute autre race.

Deux semaines plus tard, Irène Saint-Aubin, âgée de 19 ans, se présente à la crèche pour récupérer son rejeton. Cependant, les religieuses, sans pouvoir produire un acte de décès, avise cette dernière que son fils est décédé même si l'accouchement s'était déroulé sans anicroche.

Mme Saint-Aubin, déjà mal vue d'être fille-mère, se retrouvait face à un mur même si elle savait pertinemment bien que les religieuses lui cachaient



Rodrigue Vienneau a consacré un nombre incalculable d'heures à effectuer des recherches afin de connaître le passé de son ami Paul

la vérité.

Néanmoins, elle a toujours gardé espoir de revoir son fils un jour...

### **MOURIR DE FAIM**

Le calvaire de Paul Saint-Aubin a véritablement débuté à l'âge de onze ans, c'est-àdire en novembre 1963, lorsqu'il a été placé aux travaux forcés, sans rémunération, dans une ferme de Saint-Alexis de Montcalm, dans la région de Lanaudière, jusqu'au mois de juin 1969.

Outre Paul Saint-Aubin, six autres orphelins de Duplessis devaient travailler, de quatre heures du matin à la noirceur, sur cette terre agricole de 90 arpents, où régnait un régime de terreur. Qui plus est, les petits esclaves étaient prêtés à d'autres fermiers de la région.

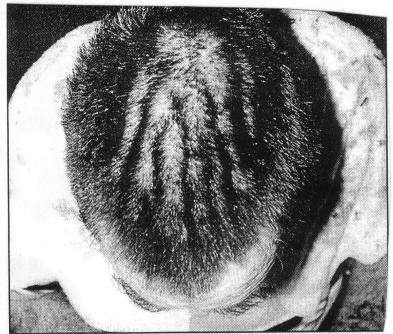
«Quand j'avais trop faim, d'indiquer Paul Saint-Aubin, j'allais me réfugier dans le poulailler pour casser des

oeufs et en boire le contenu. Une fois, le cultivateur m'a surpris sur le fait et j'ai alors eu droit à une sévère correction.»

«En d'autres occasions, je me nourrissais en mélangeant la moulée des animaux avec du lait. Pour survivre, il m'arrivait également d'être obligé de me rendre dans la soue pour manger les légumes qui étaient destinés aux cochons.

«D'ailleurs, j'étais plus heureux et je me sentais davantage en sécurité dans la grange parce que c'était le seul endroit qui me permettait de ressentir une certaine paix. Parce que les animaux, eux, ne m'ont jamais rien fait.»

«Le bonhomme (propriétaire de la ferme) buvait comme une éponge et faisait régner un régime de terreur. D'ailleurs, il défendait aux sept enfants placés chez lui aux travaux forcés, de se parler entre nous. Sinon, on était assurés de manger une mé-



Le résultat des lobotomies pratiquées sur Paul Saint-Aubin

chante raclée.»

## COUR DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Après avoir survécu tant d'années sous pareil régime, Paul Saint-Aubin, alors âgé de 17 ans et ne sachant ni lire, ni écrire et à peine parler, n'ayant bénéficié d'aucune forme d'éducation depuis son jeune âge, n'était toutefois pas au bout de ses peines.

Alors que son maître fermier était en train de lui servir une autre sévère correction, la conjointe de ce dernier s'est interposée et Paul l'a accidentellement frappée au vi-

sage au moment où il tentait de se défendre du mieux qu'il le pouvait.

«Je n'ai jamais voulu lui

faire de mal à cette femme, jure-t-il encore aujourd'hui, parce que c'est elle qui soignait mes plaies... souvent en cachette de son mari.»

Peu importe, le fermier contacte les policiers municipaux de Joliette afin de porter une plainte de voies de fait contre son jeune ouvrier exploité.

Même s'il était encore d'âge mineur, Paul Saint-Aubin, en dépit d'une enquête policière faite à la hâte et du fait qu'il ne bénéficiait d'aucun avocat pour assurer sa défense, a été traduit devant le juge Claude-Édouard Hétu, de la cour du

Bien-être social.

Après avoir été déclaré jeune délinquant, Paul Saint-Aubin, qui avait reçu des menaces de la part du fermier s'il osait se plaindre de ses mauvais traitements devant le juge, a été confié à l'hôpital psychiatrique Saint-Charles-Borromée (aujourd'hui CHRDL à Joliette), le 16 juin 1969, en attendant son placement dans une «institution appropriée», comme le soutenait les autorités de l'époque.

### **SERVIR DE COBAYE**

Après avoir écoulé cinq ans à Saint-Charles-Borromée,

voulaient que je devienne rien de moins qu'un légume. Personnellement, j'ai toujours su que je n'étais pas fou.»

«De plus, les gardiens me tenaient solidement pour m'obliger à porter la camisole de force, bien souvent à tous les jours, même si on m'avait assommé en me bourrant de pilules. Les gardiens en profitaient pour me sodomiser à répétition devant les Soeurs de la Charité qui les laissaient faire. Dans le piètre état ou j'étais, il m'était impossible de me défendre et lorsque les gardiens en avaient terminé avec moi, j'étais mort de fatigue.»

«J'ai aussi été lobotomisé à plusieurs reprises entre 1974 et 1978 et on m'a souvent servi des électrochocs, en plaçant un bâillon dans la bouche, sous prétexte de vouloir me calmer les nerfs."

Finalement, Paul St-Aubin a à nouveau été transféré à l'hôpital Saint-Charles-Borromée en 1979 et ce, jusqu'en 1987.

## Sodomisé à répétition par des gardiens!

Paul Saint-Aubin a été transféré à l'hôpital psychiatrique Saint-Michel Archange (connu aujourd'hui sous le nom de Robert-Giffard), à Beauport, en banlieue de Québec, où il aura vécu l'enfer sur terre.

Pas pour rien qu'il devait se débattre comme un diable dans l'eau bénite pour tenter d'échapper à ses tortionnaires, incluant certaines religieuses.

«On se mettait à cinq gardiens et plus sur moi pour m'obliger à absorber des pilules et à m'injecter des médicaments. Leur attitude était tout à fait démoniaque. Ils

«On m'a placé dans différentes ailes avec des cas lourds, soit des retardés en fauteuil roulant et des personnes avec des visages déformés, des faces de singe, etc. C'était incroyable! Je me demandais qu'est-ce que j'avais bien pu faire au Bon Dieu pour mériter pareil châtiment! De plus, les cellules étaient pleine de pisse et de merde et on m'obligeait à dormir là-dedans. Puis, on me faisait prendre tellement de drogues que je ne voyais pas mes journées passer. D'ailleurs, j'ai bien souvent cru mourir d'une «overdose».

### LE DÉBUT DE LA FIN

En 1987, après avoir cherché son fils pendant 35 ans, Irène Saint-Aubin, qui possédait un commerce de toilettage d'animaux, sur le boulevard Arthur-Sauvé, à Laval, a vu ses efforts récompenser grâce à des documents obtenus par l'entremise de la Loi de l'accès à l'information.

Une première rencontre pour le moins émotive qui leur a permis d'apprendre à se connaître pendant trois ans. Sa mère a alors tout fait pour permettre à son fils de prendre part à une panoplie d'activités en société avant qu'elle ne succombe à un cancer généralisé le quatre décembre 1990.